

SUPPLY MARKET NOTICE

Supply and installation of irrigation equipment on 75 plots of cassava nurserymen

Place (s) of execution - District of Abidjan, Béliér, Agnéby-Tiassa, Moronou,

N'Zi, Iffou, Sud Comoé, La Me, Haut-Sassandra, Marahoué, Béré, Gbêkê, and Kabadougou / Ivory Coast

- **Description of the contract**

This contract consists of the supply and installation of irrigation equipment on 75 plots of cassava nurserymen representing a total area of 151 ha.

The provider will also carry out the initial training of beneficiaries in the use and maintenance of the installed irrigation network.

- **How to obtain the tender documents**

The tender documents are available at the following internet addresses: FIRCA, at the following address: <https://imsva91-ctp.trendmicro.com:443/wis/clicktime/v1/query?url=https%3a%2f%2ffirca.ci%2foffres%2f&umid=13D06AE9-AEF3-1E05-9190-B1A7D4BEDB52&auth=943921c4ec2c3491d4051835c4534a4dd3a97e68-93adeb9fc855671b16d928c805f685fe4cd5ae74> and <http://www.cccciue.ci/>.

Tenders must be submitted using the standard tender form for supply contracts included in the invitation to tender dossier, the format and instructions of which must be strictly observed.

Any questions concerning this call for tenders must be addressed in writing to Mr. LORNG Jean-Paul, Fax: (225) 22 52 81 87, Email address: lorngjp@firca.ci,

and Mr. KOUADIO Bi Olivier, Address electronic: kouadiobi@firca.ci, postal address: 01 BP 3726 ABIDJAN 01 (with mention of the reference of the publication indicated in point 1)

at least 21 days before the deadline for submission of tenders indicated in point 19.

The contracting authority must answer questions from all tenderers no later than 11 days before the deadline for submission of tenders.

Any clarifications or minor changes to the tender dossier will be published no later than 11 days before the deadline for submission of tenders on the FIRCA website, at the following address: <https://firca.ci/offers/> and that of the CCC-CI / EU at the following address:

<https://imsva91-ctp.trendmicro.com:443/wis/clicktime/v1/query?url=http%3a%2f%2fwww.cccciue.ci&umid=13D06AE9-AEF3-1E05-9190-B1A7D4BEDB52&auth=943921c4ec2c3491d4051835c4534a4dd3a97e68-23e332287e23993e10a5c1da034d1563305abbd7>

- **Deadline for submission of tenders**

The tenderer's attention is drawn to the fact that there are two different systems for sending tenders; these can be: 1) either sent by post or a private courier, 2) or delivered by hand.

In the first case, the offer must be sent before the deadline for submission, the postmark or the deposit receipt being proof, while in the second case, it is the acknowledgment of receipt issued at the time of receipt of the authentic offer.

10:00 a.m. GMT, October 9, 2020.

AVIS DE MARCHÉ DE FOURNITURES

Fourniture et installation d'équipement d'irrigation sur 75 parcelles de pépiniéristes de manioc

Lieu(x) d'exécution - District d'Abidjan, Béliér, Agnéby-Tiassa, Moronou, N'Zi, Iffou, Sud Comoé, La Me, Haut-Sassandra, Marahoué, Béré, Gbêkê, et Kabadougou / Côte d'Ivoire

1. Référence de la publication

AO N°004/PRO2M/FOUR/2020

2. Procédure

Ouverte

3. Intitulé du programme

Programme d'Appui au secteur Vivrier en Côte d'Ivoire / Projet d'appui au développement des filières Manioc et Maraîchers en Côte d'Ivoire (PRO2M)

4. Financement

CF N° CI/FED/039-093/Contrat de subvention n° FED/2017/390-441

5. Pouvoir adjudicateur

Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA)

SPÉCIFICATIONS DU MARCHÉ

6. Description du marché

Ce marché consiste en la fourniture et l'installation d'équipements d'irrigation sur 75 parcelles de pépiniéristes de manioc représentant une surface totale de 151 ha. Le prestataire effectuera également la formation initiale des bénéficiaires à l'utilisation et l'entretien du réseau d'irrigation installé.

7. Nombre et intitulés des lots

Le présent marché est composé de quatre (4) lots

N° lot	Intitulés des lots	Superficie (ha)
1	Fourniture et installation d'équipement d'irrigation sur les parcelles de pépiniéristes de manioc dans les zones de : ABIDJAN (Anyama, Brofodoumé), ABOISSO (N'Zikro, Aboisso, Gnamienkro), ADZOPE (Duquesnes-Crémone, Adzopé, Ahouabo), AKOUBE (Bonahouin), TAABO (Taabo-village), TIASSALE (N'zianouan, Sindressou)	34 ha
2	Fourniture et installation d'équipement d'irrigation sur les parcelles de pépiniéristes de manioc dans les zones de : BONGOUANOU (Ahouvienfoutou), DAOUKRO (Allokokoffikro), DIMBOKRO (Soungassou, Kangrassou-Aluibo, Wawrenou), M'BAHIAKRO (Yérakro), TOUMODI (Assouvouè, Bendressou, Lomo Nord, Kpouébo)	48 ha
3	Fourniture et installation d'équipement d'irrigation sur les parcelles de pépiniéristes de manioc dans les zones de : BOUAKE (Touro), SAKASSOU	36 ha

	(N'Guessanpokoukro), BROBO (Konan-Suikro), TIEBISSOU (N'gangoro), YAMOOUSSOUKRO (Subiakro, Aboukro, N'gattakro, Zatta), SINFRA (Tiékorodougou)	
4	Fourniture et installation d'équipement d'irrigation sur les parcelles de pépiniéristes de manioc dans les zones de BOUAFLE (Bonon), DALOA (Békipréa, Brakaguhé, Digbapia) ZOUKOUGBEU (Gueguibeu2), ODIENNE (Kahanso)	33 ha

CONDITIONS DE PARTICIPATION

8. Éligibilité et règles d'origine

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions aux personnes physiques et aux personnes morales (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement – consortium – de soumissionnaires) qui sont établies dans un État membre de l'Union européenne, dans un État ACP ou dans un pays ou sur un territoire autorisé par l'accord de partenariat ACP-CE au titre duquel le marché est financé (voir également le point 22 ci-après). La participation est également ouverte aux organisations internationales.

Toutes les fournitures achetées dans le cadre du présent marché doivent provenir de l'un ou de plusieurs de ces pays.

Veillez noter qu'après le retrait du Royaume-Uni de l'UE, les règles d'accès aux procédures de passation de marchés de l'UE des opérateurs économiques établis dans des pays tiers et des biens originaires de pays tiers s'appliqueront aux candidats ou aux soumissionnaires du Royaume-Uni, à tous les candidats ou soumissionnaires proposant des biens originaires du Royaume-Uni en fonction de l'issue des négociations. Si cet accès n'est pas prévu par les dispositions légales en vigueur au moment de l'attribution du marché, les candidats ou soumissionnaires du Royaume-Uni et les candidats ou soumissionnaires proposant des biens originaires du Royaume-Uni pourraient être écartés de la procédure de passation de marché.

9. Motifs d'exclusion

Les soumissionnaires doivent présenter une déclaration signée (incluse dans le bordereau de soumission pour un marché de fournitures) par laquelle ils attestent qu'ils ne se trouvent dans aucune des situations visées dans la section 2.6.10.1. du Guide pratique des procédures contractuelles applicables à l'action extérieure de l'UE (PRAG).

Les soumissionnaires figurant sur les listes des personnes, groupes et entités faisant l'objet de mesures restrictives de l'UE (voir la section 2.4. du PRAG) au moment de la décision d'attribution ne peuvent se voir octroyer le marché.

10. Nombre d'offres

Les candidats peuvent soumettre une candidature pour un seul lot, pour plusieurs lots ou pour tous les lots mais ils ne peuvent soumettre qu'une candidature par lot. Les offres pour des parties d'un même lot ne seront pas prises en considération. Les soumissionnaires ne sont pas autorisés à soumettre une variante en plus de leur offre pour les fournitures requises dans le dossier d'appel d'offres.

Tout soumissionnaire peut indiquer dans son offre qu'il consentira une remise si son offre est retenue pour plusieurs lots.

11. Garantie de soumission

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie de soumission de **2 %** de la valeur de leur offre lors de la soumission de leur offre. Cette garantie sera restituée aux soumissionnaires non retenus une fois que l'appel d'offres aura été mené à terme, et à l'attributaire ou aux attributaires après la signature du contrat par toutes les parties. Elle sera utilisée si le soumissionnaire n'honore pas toutes les obligations stipulées dans son offre.

12. Garantie de bonne exécution

Il sera demandé à l'attributaire de fournir une garantie de bonne exécution de **5 %** du montant du marché à la signature du contrat. Cette garantie doit être fournie avec le contrat contresigné dans un délai maximal de 30 jours à compter de la réception par le soumissionnaire du contrat signé par le pouvoir adjudicateur. Si l'attributaire ne fournit pas la garantie requise dans le délai imparti, le marché sera frappé de nullité et un nouveau contrat pourra être établi et adressé au soumissionnaire ayant présenté la deuxième offre conforme la moins-disante.

13. Réunion d'information et/ou visite du site

Une réunion d'information sera organisée le : **24 août 2020** à 10h00 à l'adresse suivante :

Siège du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA)

Sis aux II plateaux - 7ème Tranche, en face de la station PETRO IVOIRE

Route ATTOBAN, 01 BP 3726 ABIDJAN 01,

Tél. (225) 22 52 81 81, Fax (225) 22 52 81 81

14. Validité de l'offre

Les offres doivent rester valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de soumission des offres. Dans des circonstances exceptionnelles et avant l'expiration de la période de validité, le pouvoir adjudicateur peut demander aux soumissionnaires de prolonger la validité de leurs offres pour une durée spécifique (voir point 8.2 des instructions aux soumissionnaires).

15. Période de mise en œuvre des tâches

5 mois.

CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

16. Critères de sélection

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux soumissionnaires. Si une offre est soumise par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble, sauf disposition contraire. Les critères de sélection ne s'appliqueront pas aux personnes physiques et aux sociétés unipersonnelles lorsqu'elles participent en tant que sous-traitants.

- 1) **Capacité économique et financière du soumissionnaire** (évaluée sur la base des données fournies au point 3 du bordereau de soumission pour un marché de fournitures). Si le soumissionnaire est un organisme public, des informations équivalentes doivent être fournies. La période de référence qui sera prise en compte correspond aux trois derniers exercices clos.

Les critères de sélection pour chaque soumissionnaire sont les suivants :

- a) Le soumissionnaire doit avoir un chiffre d'affaires moyen annuel des trois (3) dernières années (2017, 2018 et 2019) supérieur à **65 000 000 F CFA** ; et
- b) Le ratio de liquidité générale (actif à court terme par rapport au passif à court terme) doit être d'au moins 1 pour le dernier exercice clos. En cas de consortium, ce critère doit être rempli par chacun des membres de celui-ci.
- c) Le soumissionnaire doit avoir accès à une ligne de crédit et d'autres facilités financières suffisantes pour couvrir le flux de trésorerie requis pour la durée du marché. Le montant du crédit disponible doit être au moins l'équivalent de **30%** de la valeur de son marché.

d) Quel que soit le lot, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de début et de fin d'exercice sont, globalement, excédentaires sur les trois derniers exercices (2017, 2018, 2019).

- 2) **Capacité professionnelle du soumissionnaire** (évaluée sur la base des données fournies aux points 4 et 5 du bordereau de soumission pour un marché de fournitures). La période de référence qui sera prise en compte correspond aux trois dernières années précédant la date limite de soumission.
- a) Il doit avoir la capacité d'exercer l'activité professionnelle d'un point de vue légal et réglementaire, nécessaire à l'exécution du marché (registre de commerce ou statut);
 - b) Au moins **2** personnes de l'ensemble des effectifs du soumissionnaire travaillant depuis trois ans dans des domaines en rapport avec le présent marché sont permanents
 - c) Il doit avoir une existence légale d'au moins **3** ans par rapport à la date limite de soumission. En cas de consortium, ce critère s'applique uniquement au chef de file.
- 3) **Capacité technique du soumissionnaire** (évaluée sur la base des données fournies aux points 5 et 6 du bordereau de soumission pour un marché de fournitures). La période de référence qui sera prise en compte correspond aux cinq dernières années précédant la date limite de soumission.
- a) Il doit avoir achevé au moins **deux (2)** projets de même nature/complexité comparable aux travaux couverts par l'offre, d'une valeur supérieure à **65 000 000 F CFA** qui ont été exécutés durant la période qui suit: 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de demander des copies des certificats de réception finale signés par les maîtres d'œuvre/maîtres d'ouvrage pour les projets concernés.
 - b) Au moins **2** personnes de l'ensemble des effectifs du soumissionnaire travaillant depuis trois ans dans des domaines en rapport avec le présent marché sont permanents.
 - c) Il doit avoir fourni et installé des **équipements d'irrigation** dans le cadre d'au moins **deux (2)** projets d'installation de système d'irrigation sous pression sur un périmètre agricole ou agropastoral

Cela signifie que le projet auquel se réfère le soumissionnaire a été mené à son terme durant la période indiquée. Le soumissionnaire ne peut se référer soit à des projets menés à leur terme pendant la période de référence (bien qu'entamés avant cette période) soit à des projets entamés et menés à leur terme durant cette période.

Si un soumissionnaire présente une offre **pour plusieurs lots**, il doit respecter les critères de sélection suivants :

Capacité économique et financière du candidat :

- a) Le chiffre d'affaires moyen annuel des trois (3) dernières années (2017, 2018 et 2019) du soumissionnaire doit être supérieur à **la somme des valeurs requises pour chaque lot pour lequel il fait une offre.**

Capacité professionnelle du candidat :

- b) L'**effectif minimum** exigé doit être la somme de l'effectif minimum requis pour chaque lot pour lequel il fait une offre et ce personnel devra faire partie des effectifs du soumissionnaire qui travaillent actuellement dans des domaines en rapport avec le présent marché.

Quel que soit le lot, le personnel d'encadrement proposé pour ce projet devra avoir les qualifications et expériences minimales suivantes indiquées ci-dessous. Les CV et les

justificatifs ainsi que les diplômes sont exigés.

Poste	Nombre	Qualifications	Expérience requise	Expérience spécifique
Conducteurs de travaux	Un (1) par lot	Ingénieur génie rural ou équivalent (au moins BAC + 5)	Au moins cinq (5) années d'expérience dans le domaine des travaux d'aménagement hydro agricole et/ou de réhabilitation	Au moins deux (2) expériences en conduite et/ou contrôle de travaux d'installation de systèmes d'irrigation sous pression sur une parcelle de production agricole ou agropastoral (micro irrigation)
Chef de chantier	Un (1) par site	Technicien supérieur en génie rural ou équivalent (au moins BAC + 2)	Au moins sept (5) années d'expérience dans le domaine des travaux d'aménagement hydro agricole et/ou de réhabilitation	Au moins trois (2) expériences au poste de chef de chantier ou contrôle des travaux d'installation de systèmes d'irrigation sous pression sur une parcelle de production agricole ou agropastoral (micro irrigation)

Ces critères sont applicables lot par lot (c'est-à-dire lot 1 au lot 4) et leur appréciation sera faite individuellement pour chaque lot pour lequel le soumissionnaire présentera une offre.

Entités pourvoyeuses de capacités

Un opérateur économique peut, s'il l'estime approprié et pour un marché déterminé, avoir recours aux capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens qui l'unissent à ces entités. Si le soumissionnaire s'appuie sur les capacités d'autres entités, il doit prouver au pouvoir adjudicateur qu'il disposera des ressources nécessaires à l'exécution du marché en produisant un document par lequel ces entités s'engagent à mettre ces ressources à sa disposition. Ces entités, par exemple la société mère de l'opérateur économique, doivent respecter les mêmes règles d'éligibilité, notamment celle de la nationalité, et remplir les mêmes critères de sélection que l'opérateur économique. En outre, les informations relatives à ces entités tierces au regard des critères de sélection pertinents devront être incluses dans l'offre sous la forme d'un document séparé. La preuve de leur capacité devra également être fournie à la demande du pouvoir adjudicateur.

En ce qui concerne les critères techniques et professionnels, un soumissionnaire ne pourra avoir recours aux capacités d'autres entités que lorsque ces dernières exécuteront les tâches pour lesquelles ces capacités sont requises.

En ce qui concerne les critères économiques et financiers, les entités aux capacités desquelles le soumissionnaire recourt deviennent conjointement et solidairement responsables de l'exécution du marché.

Tâches essentielles

Le pouvoir adjudicateur exige que les tâches essentielles suivantes soient exécutées directement par le soumissionnaire lui-même ou, lorsque l'offre est soumise par une entreprise commune/un consortium, par l'un de ses membres participants : **la fourniture des équipements d'irrigation.**

17. Critères d'attribution

Prix (ou, le cas échéant, après autorisation préalable, le meilleur rapport qualité/prix, qui est une combinaison de la qualité et du prix)

SOUSSION DE L'OFFRE

18. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres est disponible aux adresses internet suivantes: FIRCA, à l'adresse suivante: <https://firca.ci/offres/> et <http://www.cccciue.ci/>. Il est également disponible auprès du pouvoir adjudicateur à l'adresse suivante : **Siège du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA), Sis aux II plateaux - 7ème Tranche, en face de la station PETRO IVOIRE, Route ATTOBAN**. Les offres doivent être soumises au moyen du bordereau type de soumission pour les marchés de fournitures inclus dans le dossier d'appel d'offres dont le format et les instructions doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à à **M. LORNG Jean-Paul**, Fax : (225) 22 52 81 87, Adresse électronique : lorngjp@firca.ci , et **M. KOUADIO Bi Olivier**, Adresse électronique : kouadiobi@firca.ci , adresse postale : **01 BP 3726 ABIDJAN 01** (avec mention de la référence de la publication indiquée au point 1) au moins 21 jours avant la date limite de soumission des offres figurant au point 19. Le pouvoir adjudicateur doit répondre aux questions de tous les soumissionnaires au plus tard 11 jours avant la date limite de soumission des offres. D'éventuels éclaircissements ou changements mineurs au dossier d'appel d'offres seront publiés au plus tard 11 jours avant la date limite de soumission des offres sur le site internet du FIRCA, à l'adresse suivante : <https://firca.ci/offres/> et celui de la CCC-CI/UE à l'adresse suivante : <http://www.cccciue.ci/>

19. Date limite de soumission des offres

L'attention du soumissionnaire est attirée sur le fait qu'il existe deux systèmes différents pour l'envoi des offres ; celles-ci peuvent être : 1) soit envoyées par la poste ou un service de messagerie privé, 2) soit remises en main propre.

Dans le premier cas, l'offre doit être envoyée avant la date limite de soumission, le cachet de la poste ou le récépissé de dépôt faisant foi¹, alors que dans le second cas, c'est l'accusé de réception délivré au moment de la réception de l'offre qui fait foi.

10 heures 00 minute GMT, le 9 octobre 2020.

Les heures d'ouverture et de fermeture des bureaux : de 8 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes.

Les offres envoyées au pouvoir adjudicateur après la date limite ne seront pas prises en considération.

Le pouvoir adjudicateur peut, pour des raisons d'efficience administrative, rejeter toute offre soumise à temps au service postal mais reçue, pour toute raison échappant au contrôle du pouvoir adjudicateur, après la date effective d'approbation du rapport d'évaluation, si le fait d'accepter des offres soumises à temps mais arrivées tardivement risque de retarder exagérément la procédure d'évaluation ou de remettre en cause des décisions déjà prises et communiquées.

Modalités de soumission des offres

Les offres doivent être rédigées en français et soumises, sous enveloppe scellée, exclusivement au pouvoir adjudicateur et :

- SOIT envoyées par courrier ou par service de messagerie, auquel cas le cachet de la poste ou la date du récépissé de dépôt font foi ;

M. LORNG Jean-Paul, lorngjp@firca.ci

Siège du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA)

Sis aux II plateaux - 7ème Tranche, en face de la station PETRO IVOIRE

Route ATTOBAN, 01 BP 3726 ABIDJAN 01,

Tél. (225) 22 52 81 81, Fax (225) 22 52 81 81

¹ Il est conseillé de recourir à l'envoi recommandé, au cas où le cachet de la poste ne serait pas lisible.

- SOIT remises en main propre par le participant en personne ou par un agent directement dans les locaux du pouvoir adjudicateur contre remise d'un accusé de réception signé et daté, auquel cas l'accusé de réception fait foi.

M. LORNG Jean-Paul, lornjip@firca.ci

Siège du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA)

Sis aux II plateaux - 7ème Tranche, en face de la station PETRO IVOIRE

Route ATTOBAN, 01 BP 3726 ABIDJAN 01,

Tél. (225) 22 52 81 81, Fax (225) 22 52 81 81

Heures d'ouverture et de fermeture des bureaux : de 8 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes.

L'intitulé du marché et la référence de la publication (voir point 1 ci-dessus) doivent être clairement indiqués sur l'enveloppe contenant l'offre et toujours être mentionnés dans toute correspondance ultérieure avec le pouvoir adjudicateur.

Les offres soumises par d'autres moyens ne seront pas prises en considération.

En soumettant une offre, les candidats acceptent d'être informés des résultats de la procédure par voie électronique. Cette notification est réputée avoir été reçue à la date à laquelle le pouvoir adjudicateur l'a envoyée à l'adresse électronique indiquée dans l'offre.

20. Séance d'ouverture des offres

Le **16 octobre 2020** à 10 heures 30 minute GMT à l'adresse suivante :

Siège du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA)

Sis aux II plateaux - 7ème Tranche, en face de la station PETRO IVOIRE

Route ATTOBAN, 01 BP 3726 ABIDJAN 01,

Tél. (225) 22 52 81 81, Fax (225) 22 52 81 81

Au cas où, à la date de la séance d'ouverture, certaines offres n'ont pas été remises au pouvoir adjudicateur, mais que leurs représentants peuvent prouver qu'elles ont été envoyées dans les délais, le pouvoir adjudicateur leur permettra de participer à la première séance d'ouverture et informera tous les représentants des soumissionnaires qu'une deuxième séance d'ouverture sera organisée.

21. Langue de la procédure

Le français sera utilisé dans toute communication écrite relative au présent appel d'offres et au présent marché.

22. Base juridique²

Annexe IV de l'accord de partenariat entre les membres du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'une part, et la Communauté européenne et ses États membres, d'autre part, signé à Cotonou le 23 juin 2000 et modifié à Luxembourg le 25 juin 2005 et à Ouagadougou le 22 juin 2010. Il est fait référence à l'annexe IV telle que révisée par la décision n° 1/2014 du Conseil des ministres ACP-UE du 20 juin 2014.

23. Informations complémentaires

Les données financières à fournir par le candidat dans le formulaire de candidature standard doivent être exprimées en **F CFA**. Le cas échéant, lorsqu'un candidat se réfère à des montants initialement exprimés dans une autre monnaie, la conversion en **F CFA** est faite selon le taux de change InforEuro de **Septembre 2020**, disponible à l'adresse suivante: <http://ec.europa.eu/budget/graphs/inforeuro.html>.

² Indiquez toute particularité (par exemple géographique, thématique ou à court/ long terme) susceptible d'avoir un impact sur les règles de participation.